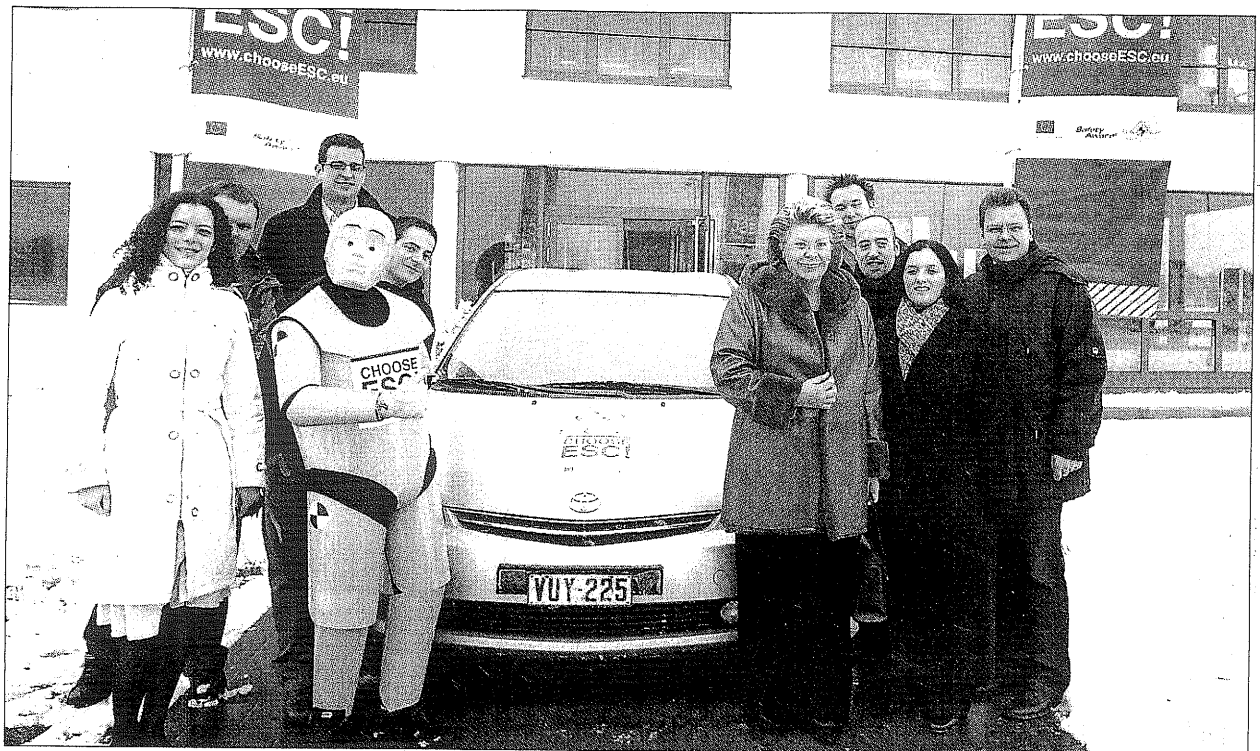


Vereint für Verkehrssicherheit

Drei rettende Buchstaben



EU-Kommissarin Viviane Reding mit den 8 Gewinnern gestern Morgen in Colmar-Berg TB 08104107

Anzeige

Roger Infalt

Mobilität ist für Europas Bürger und Wirtschaft unentbehrlich. Aber der Preis, den wir alle dafür zahlen müssen, ist hoch: mehr als 40.000 Verkehrstote im Jahr 2006, mehr als 1,2 Millionen Verletzte, mehr als 1,3 Millionen Unfälle jährlich.

Colmar-Berg - Die Automobilindustrie, die Europäische Kommission und andere haben sich zusammengetan, um die Straßenverkehrssicherheit zu verbessern und Verkehr umweltfreundlicher zu machen. Unter der Flagge von „eSafety“ arbeiten alle gemeinsam an der Markteinführung von intelligenten Fahrzeugen und Verkehrsnetzen.

Im Rahmen der Aktion geht es u.a. auch um die schnelle Einführung des elektronischen Stabilitätsprogramms ESP - oder international auch ESC („Electronic Stability Control“) genannt - in allen Fahrzeugen. Es handelt sich hierbei um eine Sicherheitstechnologie, die Verkehrsunfälle vorbeugt, indem sie die Schleudergefahr reduziert.

ESC wird aktiv, wenn der Fahrer die Kontrolle über sein Fahrzeug verliert. Das System erkennt frühzeitig die Schleudergefahr und hält das Fahrzeug durch gezieltes Bremsen einzelner Räder in der Spur. Mindestens 40 Prozent aller Verkehrsunfälle mit tödlichem Ausgang sind auf das Schleudern zurückzuführen.

Acht Gewinner

Gestern rührte EU-Kommissarin Viviane Reding die Werbetrommel zu diesem Thema auch in Luxemburg, genauer gesagt im Fahrsicherheitszentrum von Colmar-Berg.

Sie unterstrich die Wichtigkeit dieses Systems für die Sicherheit der Autofahrer. Vor vielen Jahren sei sporadisch von ABS (Antiblockiersystem) die Rede gegangen, heute zähle dieses System zum Standard aller Fahrzeuge.

„Wir wollen aber keine 15 oder 20 Jahre lang warten, bis dass auch ESC zum Standard wird“, so Viviane Reding gestern Morgen.

Auf www.chooseESC.eu konnte und kann man auch jetzt noch

an einem Quiz teilnehmen, das sich um dieses Thema dreht. Die ersten acht Gewinner waren kürzlich ermittelt worden. Es handelte sich um durchwegs junge Leute, die aus Malta, Polen, Großbritannien, Frankreich, Spanien und Deutschland stammen.

Ihr Preis war ein zweitägiges Fahrtraining im erwähnten Zentrum in Colmar-Berg. Aus den Händen der EU-Kommissarin erhielten sie gestern Morgen ihr Diplom zum Fahrtraining.

Halten wir abschließend noch fest, dass die Initiative „Intelligentes Fahrzeug“ der Europäischen Kommission darauf abzielt, den Gebrauch von Informations- und Kommunikationstechnologien (IKT) für intelligentere, sicherere und umweltfreundlichere Autos zu fördern. Sie ist eine der Vorreiterinitiativen von i2010, der Strategie der EU-Kommission für eine digitale Wirtschaft. Dadurch soll IKT für eine bessere Lebensqualität für Europas Bürger gefördert werden.

-> Weitere Infos unter www.chooseESC.eu

Begenstän-
n unter-

mit. Der al-
aus. Viele
bus-Schlüs-
im Fach-
f des Werk-
uben pas-

atz-
flicken.
Sie einen

ngt nichts -
uck in den
sich am

nit. Wasser,
n.
dy aus der
unde oder

ei es, um im
lls mit dem
gehen will,

u, changez
in frais, Electris
is de résilier
ous conservez
même

standard Switch
une consomma-
n

Sommaire

National

Zoom	2
National	3
Capitale et sa région	4
Bassin Minier	5-6
Grand-Duché	
Grande Région	7
Grande Région	8
Agenda	9
Loisir	10

Horizons

International	11-13
Grand Angle	14-15
Europe	16-17
International	18
Culture	19-20
Grand Ecran	21
Télévision	22-23
Plein cadre	24
Voix basse	24
Météo	24

Économie

Economie et finances	25-27
Fonds d'investissement	28-33
Bourses	34-37
Marché des changes	37
Tiercé	38
Urgences	38

Sport et loisir

Sport	39
Football	40-43
Omnisports	44-46
Cyclisme	47

Avis mortuaires	59-63
-----------------	-------

Echos	64
-------	----

LaVoix
DU LUXEMBOURG

2, rue Christophe Plantin, L-2988 Luxembourg; téléphone: 49 93-1, téléphone de la rédaction: 49 93-94 00, télécopieur de la rédaction: 49 93-773; e-mail de la rédaction: voix@voix.lu, site sur Internet: www.lavoix.lu

ÉDITEUR

saint-paul luxembourg s.a., Luxembourg, 2, rue Christophe Plantin, L-2988 Luxembourg

ARCHIVES

Service de documentation de la rédaction. Tél. 4993-251. E-mail: archive@saint-paul.lu

ANNONCES

Tél.: 49 93-600, fax: 49 93-666.

RÉGIE PUBLICITAIRE

Tél.: 49 93-9000, Fax: 49 93-9090.

EXPÉDITION ET ABONNEMENTS

Prix de l'abonnement par trimestre: 39 euros; abonnement combiné avec d'Wort: 75 euros, frais de port pour l'étranger en sus. Prix de vente par numéro: 0,90 euro. France/Belgique: 1,10 euro. Tél: 49 93-93 93, fax: 49 93-93 94. E-mail: abos@saint-paul.lu © by saint-paul luxembourg s.a. TNS ILSRES Plurimedia 2007: 24.300 lecteurs quotidiens (6,5 % des résidents âgés de 15 ans et plus)



2006 tirage moyen: 8.529 exemplaires diffusion moyenne: 6.277 exemplaires

Initiative européenne présentée par la commissaire Viviane Reding, hier à Colmar-Berg

«Des véhicules intelligents»

Voix 08/04/08

Au centre de formation pour conducteurs à Colmar-Berg, la commissaire européenne Viviane Reding, Daniel Tesch, directeur de l'ACL, Wil Botman, directeur général du Bureau européen de la Fédération internationale de l'automobile, et Marc Pannacci, directeur du centre de formation, avaient invité les médias pour une remise de prix et la présentation de l'initiative «Véhicule intelligent».

Viviane Reding a plaidé très fort en faveur de l'introduction généralisée, par les constructeurs d'automobiles, du système ESC (Electronic Stability Control, Contrôle de stabilité électronique) dans tous les nouveaux véhicules. Ce système améliorera la sécurité d'une façon si efficace qu'on pourrait éviter 100.000 accidents par an et sauver 4.000 vies par an dans toute l'Europe.

En effet, l'ESC combine plusieurs systèmes de sécurité déjà existants, l'ABS (système antiblochage) et l'ASR (système garantissant des démarrages plus sûrs). Lorsqu'une voiture risque de quitter la route en étant déportée à droite ou à gauche, l'ESC garantit la stabilité et maintient le véhicule sur la chaussée.

Mais l'ESC n'est qu'un des éléments de l'initiative «Véhicule intelligent» par laquelle la Commission européenne entend promouvoir des véhicules plus intelligents, plus sûrs et plus propres.



Viviane Reding au milieu des participants de la réunion d'hier au centre de formation de Colmar-Berg

(Photo: Ariette Schmit)

Cette initiative, lancée en 2006, se base sur des solutions élaborées par les Technologies de l'information et de la communication (TIC) et fait partie de l'initiative 2010 «Une société de l'information pour la croissance et l'emploi».

A côté de l'ESC, les TIC proposent aussi la généralisation du système eCall dans les véhicules. En cas d'accident grave, eCall appelle automatiquement le centre d'urgence le plus proche et transmet les données pour localiser la voiture accidentée. Ceci permet l'intervention rapide des services de secours, un dégageant plus rapide des lieux de l'accident et une réduction des embouteillages. S'il était généralisé, l'eCall permettrait de sauver 2.500 vies par an en Europe.

Coordonner les acteurs L'initiative «Véhicule intelligent» vise à coordonner les activités des principaux acteurs du transport routier. Cette coordination se fait par le forum eSafety, créé en 2003 et regroupant aujourd'hui plus de 150 membres qui représentent les principaux acteurs en matière de sécurité routière en Europe.

Malheureusement, le taux de pénétration des systèmes de sécurité reste lent. Ainsi, l'ESC est commercialisé depuis quinze ans, mais toujours pas généralisé. Lors de cette réunion à Colmar-Berg, organisée par l'ACL, Mme Reding a également remis leurs prix aux huit lauréats du concours européen pour le «véhicule intelligent»: un Allemand, un Britannique, un Espagnol, un Français, deux Maltais et deux Polonais.

■ Paul Katow

Tribunal

Fourniret reste muet, Olivier minimise son rôle

Charleville-Mézières. - La cour d'assises des Ardennes a examiné hier le viol et meurtre de Fabienne Leroy, une étudiante de 20 ans, des faits sur lesquels Michel Fourniret a continué de refuser de s'exprimer, tandis que Monique Olivier a cherché à minimiser son implication.

Il s'agit du deuxième des sept meurtres aggravés reprochés à Michel Fourniret. Dans ce dossier, son épouse est accusée de complicité d'enlèvement de viol et de meurtre.

Dès le matin, le principal accusé, qui a reconnu laconiquement les faits, a refusé de s'expliquer. Il a réitéré son exigence de correction de l'acte d'accusation, un «torchon» selon lui, pour justifier son mutisme.

Hier après-midi, la tentative de Maître Gérard Chemla, un avocat de la famille Leroy, d'amorcer un dialogue avec l'accusé en lui proposant de répondre par des hochements de tête, a tourné court. «Si je mets le doigt dans l'engrenage, tout y passe. Je me connais», lui a lancé Michel Fourniret, après avoir répondu de cette manière à quatre questions.

De son côté, Monique Olivier a été longuement interrogée sur sa participation dans ces faits qu'elle reconnaît, mais en élu-

dant par des silences les questions sur les contradictions de ses différents témoignages, soulevées par l'avocat général et les avocats de la famille.

Le 3 août 1998, Fabienne Leroy, en stage dans une entreprise à Châlons-en-Champagne (Marne), est abordée sur un parking par le couple Fourniret. Selon l'accusation, ils réussissent à faire monter la victime dans leur véhicule sous prétexte de la recherche d'un médecin alors que Mme Olivier est enceinte de huit mois.

Dans un lieu isolé, la jeune fille, les poignets liés, est violée. Elle est ensuite abattue d'une balle dans la poitrine. Son corps est retrouvé le lendemain sur un terrain du camp militaire de Mourmelon-le-Grand. Un jeune homme, proche de la victime, est placé en détention pendant plusieurs mois avant de bénéficier d'un non-lieu, en 1992.

Depuis leur arrestation, en 2004, les versions des époux Fourniret divergent sur les faits. Monique Olivier a affirmé hier n'avoir assisté ni au viol, ni au meurtre. Fermelement interpellée par les avocats des parties civiles, elle a déclaré ne pas se souvenir que son état de grossesse ait servi de prétexte pour aborder la victime présumée. (AFP)

Affaire Ouaddou: délibéré rendu aujourd'hui à Metz

Le tribunal correctionnel de Metz rendra aujourd'hui son jugement sur un supporteur du FC Metz (L1), accusé d'«injures publiques à caractère racial» à l'encontre du capitaine de Valenciennes (L1), Abdeslam Ouaddou. Lors de l'audience le 18 mars, le parquet avait requis trois mois de prison avec sursis et trois ans d'interdiction de stade à l'encontre de Christophe H., 37 ans, qui avait crié «sale négro», «sale

arabe» et «espèce de singe» lors du match ayant opposé Metz à Valenciennes, le 16 février.

Ces insultes étaient «dirigées vers un joueur du FC Metz» et non vers M. Ouaddou, avait maintenu le prévenu en s'excusant «sincèrement».

Les parties civiles (un total de neuf associations, fédérations ou individus avaient porté plainte) avaient fait de ce procès celui du racisme dans les stades. (AFP)

Bon à savoir

Votre vitesse contrôlée aujourd'hui par la police

Des contrôles de vitesse de la police grand-ducale ont lieu ce matin à Bridel (rue de Binsfeld) et à Koetschette. Par ailleurs, il faudra veiller à ne pas dépasser les

50 km/h cet après-midi à Esch-sur-Alzette (rue des Acacias), à Luxembourg (avenue Marie-Thérèse), à Scheuerberg (N 16) et à Weiswampach.



Gardez vos distances

